

10H- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

Le Secrétaire Général Christian BERNARD assure le déroulement de cette Assemblée Générale. Il présente les différents intervenants et personnalités invités dont Madame MERIEUX, Secrétaire Générale de la Fédération Française de Gymnastique et Monsieur Richard MAILHE, Président du CROS Occitanie, que nous remercions de leur présence.

42 clubs sur 90 sont présents avec un nombre de licenciés exprimés de 12 378 sur 21 237 inscrits. Le quorum est atteint, l'assemblée peut se tenir régulièrement.

Accueil par Jean PRAT, Président du Comité départemental de l'Hérault.

Monsieur PRAT souhaite la bienvenue aux représentants des clubs affiliés d'Occitanie à Sète pour la troisième assemblée générale du Comité régional Occitanie de Gymnastique :

il excuse Monsieur François COMMEINHES, Maire de la ville de Sète et Président de Sète Agglo.

C'est avec un grand plaisir qu'il reçoit les clubs d'Occitanie.

Il ne doute pas que les travaux de cette assemblée seront constructifs avec la volonté d'aller de l'avant, ensemble et souhaite une bonne assemblée à tous.

La parole est donnée au Président régional.

Ouverture de l'assemblée générale et discours de Frédéric VENOUIL, Président du Comité Occitanie de Gymnastique.

« Bonjour à tous,

Madame la Secrétaire Générale de la Fédération Française de Gymnastique, Monsieur le Président du CROS, mesdames et messieurs les représentants des clubs de l'Occitanie gymnique, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ouvre la troisième Assemblée Générale de notre jeune Comité Occitanie, ici, à Sète, ville gymnique reconnue pour ses performances et pour la renommée de son club. J'en profite d'ailleurs pour remercier à mon tour Yvette et Jean PRAT pour leur accueil aujourd'hui et regretter qu'ils ne nous reçoivent pas plus longuement pour le Golden Age qui n'aura donc pas lieu en France en 2022... Mais nous aurons d'autres occasions de venir ici sur les terres sétôises et de goûter votre excellente TIELLE...

Vous l'avez compris, nous allons avoir une journée très chargée aujourd'hui ! Riche d'échanges, riche de rencontres, riche de vos apports ! Car, outre notre assemblée générale ordinaire et le temps consacré aux élections des candidats aux postes vacants des comités techniques, nous aurons aussi cette après-midi les Etats Généraux des clubs de demain organisés par notre Fédération. Ce temps-là sera résolument tourné vers demain. Sachant que l'assemblée de ce matin, qui est certes un temps de bilan, doit être aussi un tremplin pour l'avenir ; il en va de notre responsabilité de dirigeant et de notre place au sein de cette assemblée.

Hélas, qui dit journée dense, dit aussi déroulé contraint. J'en suis le premier désolé, mais le bureau a fait le choix de réduire le temps du bilan pour laisser du temps à la prospective, même si la sagesse nous dit que l'avenir s'appuie sur le présent et se nourrit du passé...

Ainsi, nous ne détaillerons pas le rapport technique de la saison écoulée au cours de cette assemblée générale. Il vous a malgré tout été déjà présenté lors du séminaire technique de Béziers en septembre et vous a été adressé récemment. Je m'en excuse auprès des sportifs qui ont fait briller l'Occitanie gymnique cette saison et ils sont nombreux !

Quelques chiffres cependant que vous retrouverez dans le rapport :

230 stagiaires ont suivi une formation de juges (niveaux 1,2 et 3) : 143 ont été reçus.

141 stagiaires ont suivi une formation régionale de cadres.

310 gymnastes ont suivi des stages régionaux ou nationaux dans toutes les disciplines.

28 clubs ont organisé nos compétitions régionales pour 5114 gymnastes qui ont concouru cette année. Parmi eux, 170 athlètes ont fait un podium national, 47 ont décroché un titre de champion de France, en individuel ou en équipes.

Concernant le haut-niveau :

2 GAM et 6 GAF ont concouru en championnat de France élite, espoir et avenir.

8 podiums en élite Trampoline pour Rodez, Colomiers et le CTGym.

Le club de l'Union réalise 3 podiums en tumbling élite.

En Gymnastique Acrobatique, Toulouse place un trio en élite.

En Aérobic, ce n'est pas moins de 8 finalistes en élite, dont 7 podiums. C'est aussi 3 gymnastes sur des événements majeurs à l'international dont la coupe du monde et le championnat d'EUROPE avec 3 podiums à la clé.

Enfin, en GR, 27 podiums lors de rencontres internationales pour les gymnastes du pôle de Montpellier licenciés à Odos, Saint-Gaudens et Montpellier et 5 podiums en championnat de France élite pour les mêmes athlètes.

Et encore quelques beaux faits d'arme : le maintien pour Beaucaire et l'accession pour Colomiers en Top 12 GAF, la participation de Lilly et de Maëlle aux championnats du monde junior de GR à Moscou, la sélection de Théo pour les championnats du monde qui ont lieu en ce moment à Tokyo.

Alors merci aux clubs organisateurs, aux formateurs, aux couples entraîneurs/gymnastes, à nos responsables et élus techniques, à notre Délégué Technique Général Jean-Noël MONTPELLIER, à Yves BOQUEL et Anne-Marie BASSET nos Cadres Techniques et Sportifs, à tous nos athlètes pour cette belle saison.

Je vous demande de vous lever et de tous les applaudir.

Merci pour eux.

Alors maintenant, puisque le temps presse et que nous avons un planning à respecter, je voudrais aller à l'essentiel : vous dire que le comité va bien, que le siège va très bien.

Le Comité est en ordre de marche. Les élus techniques sont présents, actifs et responsables. Leurs missions régaliennes se déroulent aussi bien que possible. Le Comité Directeur, et le Bureau en son sein, s'est retrouvé, cohérent et solidaire. Il assume pleinement le relai, et vous proposera tout à l'heure un bilan annuel serein. La gestion est saine, et s'appuie désormais sur la transparence, la séparation et le partage des pouvoirs.

Le siège est redevenu l'espace créatif qu'il doit être, au service des clubs, au service de notre projet occitan. Son équipe, autour de Virginie HUSSON, notre Directrice Régionale, est maintenant au complet, puisque vous le savez, nous avons embauché cette année Brigitte CHAUMES qui a rejoint le pôle administratif, ainsi que Manon WARZYNIAC qui a rejoint le pôle sportif en tant que responsable du développement. Ainsi renforcé, le siège peut désormais valablement remplir ses missions, toutes ses missions, en toute sérénité. Et ce dans un équilibre financier retrouvé pour les années à venir.

Stabilité retrouvée, démocratie régénérée, restons confiants dans l'avenir de notre région, dans notre capacité à créer, innover, en s'appuyant, je le répète, sur un siège régional fort et structuré.

Les outils sont là, le sillon est tracé. Reste désormais, ce qui sera l'une des priorités de cette saison pour le Bureau, à inviter et à accueillir au mieux les femmes et les hommes qui incarneront et donneront du sens au projet occitan de demain...

J'associe pleinement le Comité Directeur et le siège à vos remerciements. Merci pour votre écoute attentive. »

Christian BERNARD remercie le Président et reprend la parole.

Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2018 à Carcassonne.

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du compte rendu de l'Assemblée Générale du Comité Occitanie de gymnastique du 1^{er} décembre 2018 à Carcassonne, l'adopte.

Résultat du Vote : Contre : 0 / Abstention : 0.

Adopté à l'unanimité.

Nous poursuivons par les nouveautés fédérales présentées par Anne-Marie BASSET.

Nouveautés 2019-2020 : Anne-Marie BASSET, CTS, Coordonnatrice de l'Equipe Technique Régionale.

1- La formation

- Concernant la formation continue : le catalogue formation regroupe l'ensemble des offres régionales et nationales. Rendez-vous sur : <https://www.ffgym.fr/Formation>
- Les nouveautés sur la formation Moniteur : le QCM est inclus dans la formation FOAD et 2 sessions sont prévues en août en Normandie et à Marseille.

2- Pratiques compétitives

- Accès aux formations de juges niveau 1 dès 14 ans pour toutes les disciplines (licenciés nés en 2006 pour cette saison).
- Nouvel appel à candidatures sur les finales nationales 2021.
- Le e-paiement pour les droits d'engagements.
- Quelques ajustements techniques feront l'objet de la parution d'une prochaine note d'information.
- Le logiciel ScoreGym est en test, pour optimiser la gestion de nos compétitions, sa mise en production est prévue en septembre 2020.

3- QualiClub

L'opération a pour vocation d'évaluer le développement des clubs et de favoriser l'appartenance du club FFGym. Elle s'appuie sur la réalisation d'une autoévaluation via la plateforme numérique permettant au club de situer son niveau de performance.

L'autoévaluation est basée sur 4 engagements portant les valeurs de la FFGym et permet d'obtenir plus simplement et rapidement une reconnaissance officielle de la Fédération sur les niveaux Bronze, Argent et Or.

Ces deux derniers niveaux donnent accès aux labels Baby Gym et Gym Santé, valables 4 ans.

Cf. Procédure visualisée via le diaporama.

NB : les anciens labels/certifications courent jusqu'à la fin de la validité.

La plateforme termine actuellement sa phase de tests et sera opérationnelle en décembre.

Les accompagnateurs régionaux seront formés en janvier 2020, puis les formateurs en février, suivra la première cohorte d'accompagnateurs pour assurer un accompagnement de proximité auprès des clubs engagés.

Un guide et des outils seront à disposition des clubs sur la plateforme et un kit de reconnaissance attribué pour communiquer.

Nous vous encourageons à vous investir dans la démarche Qualité où nous vous suivrons pas à pas.

4- Programmes d'Accession Sportive TR/TU, GAF et GR

Les programmes sont présentés dans le détail pour chaque discipline.

Les gymnastes concernées, les objectifs, et les différentes étapes sont visualisés sur le diaporama.

Les responsables PAS sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Anne-Marie BASSET remercie l'assistance pour son écoute.

Christian BERNARD donne la parole à la Directrice pour présenter le rapport d'activités 2018-2019.

Rapport d'activités : Virginie HUSSON, Directrice.

« Bonjour à tous,

Deux ans déjà que le Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées ne font plus qu'un.

Pour la gymnastique et ses disciplines associées, l'Occitanie est née le 3 septembre 2017 :

- 72 724 km², la troisième plus grande région de France derrière la Nouvelle Aquitaine et la Guyane.
- Environ 5,8 millions (2018) d'habitants, la cinquième région française la plus peuplée.
- Des climats, des reliefs, des cultures très diversifiés.

Il nous a fallu deux ans pour venir à bout du chantier de l'organisation structurelle, mais comme le précisait le Président, Frédéric VENOUIL, dans son discours introductif, le Comité est dorénavant en ordre de marche, sa gestion est saine, et s'appuie désormais sur la transparence, la séparation et le partage des pouvoirs.

Cette volonté d'une gouvernance démocratique doit pouvoir être garantie, protégée par notre système même.

A ses fins, le Comité Directeur a décidé de soumettre à l'approbation de cette assemblée la création d'un comité de vigilance, qui, composé de membres non élus, donc agissant en qualité de consultants neutres et extérieurs à notre fonctionnement, aura pour objet :

- de s'assurer que les dirigeants respectent :
 - les règles de bonne gouvernance, de déontologie et d'éthique,
 - les procédures de bonne gestion (budgets, contrôle des frais des dirigeants...),
- d'assurer une veille active sur la prévention des risques,
- d'alerter le comité directeur sur tout dysfonctionnement,
- de rédiger un rapport annuel qui sera présenté à l'assemblée générale.

De ce fait, le Comité régional aura une approche globale en matière de gestion des risques, ce qui lui permettra de mettre en œuvre des actions préventives ou correctives pour assurer et maintenir une qualité optimale de son fonctionnement et de sa gouvernance.

Vous l'aurez compris, ce rapport d'activité se veut prospectif, il est résolument et volontairement tourné vers l'avenir.

Depuis le 1er janvier 2016, la France est organisée en 13 régions créées à partir des 22 anciennes.

En jeu, la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins citoyens.

In fine, un territoire tellement vaste, imaginez qu'il faut 4h40 pour réaliser le trajet Lourdes-Beaucaire, soit 488 kilomètres, ce qui complique grandement notre logistique et notre organisation. Quand les clubs, les formateurs, les dirigeants pouvaient avant passer facilement au siège pour récupérer ce dont ils avaient besoin pour organiser leurs actions ou se les faire acheminer grâce à la proximité, il nous faut désormais avoir recours à des solutions beaucoup plus énergivores et chronophages.

Il en est de même pour la tenue des réunions en présentiel, obligeant certains dirigeants à faire 5 heures de route aller-retour pour y assister et générant aussi des frais de déplacement conséquents, les sportifs et les cadres sont aussi bien sûr impactés par l'étendue de ce nouveau territoire. Il est parfois plus compliqué de se rendre en stage ou en formation qu'avant.

A l'avenir, il nous faudra composer avec ce nouveau paramètre et trouver des solutions.

Il nous faudra intégrer le développement durable et l'impact carbone dans nos actions.

Le recours aux visioconférences, aux réunions téléphoniques, le covoiturage par exemple peuvent nous y aider, mais ne sont probablement pas les seules actions à envisager dans ce domaine pour y parvenir et agir en citoyen responsable en faisant évoluer nos comportements.

Mais notre territoire offre aussi un paysage social, structurel, culturel très hétéroclite : deux métropoles, des territoires très retirés et ruraux, des moyens, des équipements très disparates. Une diversité qui nous oblige à réfléchir notre offre de pratique différemment. Les préoccupations, les problématiques, les possibilités de développement ne sont pas les mêmes que l'on soit à Montpellier dans l'Hérault ou à Gramat dans le Lot.

Les produits proposés par la Fédération du Haut Niveau à la Gymnastique Pour Tous nous permettent de couvrir tous nos besoins, encore faut-il les connaître et savoir ceux qui sont les plus appropriés à votre club et à son développement au regard de vos moyens et de vos envies.

Nous devons nous attacher à proposer une gymnastique de qualité, dans un environnement sécurisé et adapté, dans une association structurée et capable de s'inscrire dans une démarche d'amélioration permanente. Pour vous y aider, je ne peux que vous encourager à vous inscrire dans la démarche « Qualiclub » de la Fédération.

A ses fins, sachez que j'aurais plaisir à vous accompagner dans ces démarches que vous soyez club ou comité départemental. N'hésitez pas à me solliciter et je viendrai à votre rencontre.

Enfin, le désengagement de l'État est le premier facteur de fragilisation et d'inquiétude pour les associations, la baisse des financements publics est au cœur de nos préoccupations et elle menace l'existence même de certaines de nos associations. Pour illustration, je citerai le rapport de la fonda Rhône-Alpes : « Ce désengagement porte aussi bien sur le montant global des dotations qui baisse, que sur les postes financés qui excluent de plus en plus les frais de fonctionnement au profit d'actions ponctuelles comme si celles-ci pouvaient se faire sans structure stable, sans formation, sans investissement. Les conventions pluriannuelles ont tendance à disparaître au profit de conventions annuelles indexées sur des budgets d'actions ».

Au regard de ce constat, nous pouvons alors nous étonner du bilan réalisé concernant les subventions apportées aux clubs et aux comités départementaux de l'Occitanie dans le cadre du Plan Sportif Fédéral mis en place cette année en remplacement du CNDS et financé par l'Agence Nationale du Sport.

- 5 départements n'ont pas réalisé de demande et 1 département n'a rien obtenu car il a fait une demande inférieure à la somme minimale accordée.
- Seulement 21 clubs sur 90 ont rempli un dossier.
- Sur ces 21 associations, 9 n'ont rien obtenu au motif soit d'actions non listées par la FFG, soit de non création d'activité, soit pour pièces manquantes (rapport d'activité 2018, budget prévisionnel 2019, comptes annuels 2018)...
- Dans 3 départements, aucun club n'a obtenu une subvention.

Cela pose bien sûr la question du pourquoi, mais cela interroge surtout sur la façon et la probable nécessité d'accompagner ceux qui le souhaitent dans l'élaboration de ces dossiers. Le Comité s'y engage et proposera cette saison une aide à ceux qui le solliciteront.

Deux ans déjà que le Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées ne font plus qu'un. Pour la gymnastique et ses disciplines associées, l'Occitanie est donc bien née le 3 septembre 2017 :

Le challenge était de taille. Harmoniser et organiser ont été les maîtres-mots de ces deux dernières saisons, nous en sommes néanmoins qu'au commencement car, si nous nous en donnons les moyens, le plus intéressant, le plus palpitant reste à venir : écrire l'histoire de notre territoire. Nous nous sommes réunis, mais comme l'écrit Henri Ford : « Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite ».

Si aujourd'hui, nombre de chantiers ont abouti comme la structuration du Comité Directeur et du Bureau exécutif, l'organigramme du siège et la définition des missions de chaque salarié, la gestion des compétitions et des formations, d'autres nécessitent encore d'être poursuivis voir d'être entrepris.

Nul doute, l'avenir de nos associations, leur développement, leur structuration, une démarche d'amélioration permanente doivent être au centre de nos préoccupations et ce à toutes les échelles de notre organisation. Leur dynamisme, notre dynamisme, ne peuvent trouver leur source que dans des idées, des envies, des projets.

Pour y parvenir « il nous faudra faire de la création une ambition, de l'invention une exigence, du nouveau une nécessité » (Jacques ATTALI).

Merci de votre attention. »

Christian BERNARD remercie Virginie HUSSON. La parole est donnée au Trésorier, Monsieur Bruno BALITRAND, qui nous présente les comptes arrêtés au 31 août 2019.

Rapport de gestion : Bruno BALITRAND, Trésorier du comité Occitanie de Gymnastique.

Le bilan actif, passif et le compte de résultats sont présentés.
cf. annexe Bilan financier.

« Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre association et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 août 2019 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre Commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de l'association au cours des deux derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de l'association au cours de l'exercice :

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un total de produits d'exploitation qui s'est élevé à 1 264 522€ contre 1 269 905 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 5 383.00 euros soit de -0.42 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 233 290 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 5 088 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 297 558 € à 224 189 €, soit une baisse de 73 369 € soit - 24.65 %,

Le résultat d'exploitation ressort à 31 232 €, soit 2.46 % des produits d'activité, contre -2 065 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 33 297 €.

Le résultat financier, d'un montant de 2 392 €, contre 3 636 € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de - 11 812 €, contre 1 440 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les produits financiers de l'exercice s'élève à une somme de 375.00 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 21 436 €, représentant 1.9 % du chiffre des activités.

Ce résultat se trouve en progression de 18 752 € par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 2 684 €, soit 0.25 % du chiffre des activités.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de nos activités, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Proposition d'affectation du résultat :

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un excédent 21 436 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	21 436 €
- Affecté aux report à nouveau	21 436 €

Conventions réglementées :

Nous allons vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions réglementées, suite à mon intervention.

Conclusion :

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément. »

Réponses aux questions diverses posées :

N°1 : Au sujet des 89 526€ pour les immobilisations/installations techniques (Actif) la somme apparaît à « 0 » dans l'année précédente sur cette ligne budgétaire, pour quelle raison ?

Bruno BALITRAND : il s'agit des anciens investissements provenant de la fusion qui apparaissent pour leur valeur initiale sur la comptabilité ; totalement amortis depuis, leur valeur nette comptable est aujourd'hui de 0.

N°2 : Qu'y a-t-il dans les 24 000€ de location ?

Bruno BALITRAND : ils correspondent aux locations faites pour le CREPS, celle des locaux du siège de Colomiers et des divers lieux de réunion (Codeps,...).

Bruno BALITRAND remercie l'assemblée pour son attention et donne la parole à Monsieur MOREREAU pour la présentation du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Rapport spécial du Commissaire aux comptes : Monsieur Robert MOREREAU.

Rapport sur les comptes annuels et explications sur la démarche de vérification des comptes :

1 - OPINION

Nous certifions que les comptes annuels :

« Sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

- *Référentiel d'audit*

Normes d'exercice professionnel applicables en France.

- *Indépendance*

Pas de services interdits.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

- Principes comptables :

Les dispositions du règlement 99-01 du 16.02.1999 ont été respectées.
Les subventions octroyées ont été correctement rattachées à l'exercice.

- Estimations importantes :
Les subventions constatées d'avance correspondent à la part des subventions octroyées au cours de l'exercice pour des dépenses qui seront engagées lors de l'exercice à venir.
Les factures à recevoir en provenance de tiers sont bien appréhendées.
- Présentation d'ensemble :
L'évaluation des contributions volontaires en nature est servie tant au niveau des produits que des charges.

4 - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Sincérité et concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

5 - INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels
 - . Règles et principes comptables français
 - . Contrôle interne
 - . Continuité d'exploitation
- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels
 - . Fraudes ou d'erreurs : pas d'anomalie détectée.
 - . Jugement professionnel :
 - Identifie et évalue les risques
 - Prend connaissance du contrôle interne
 - Apprécie :
 - . Le caractère approprié des méthodes comptables retenues
 - . Les méthodes comptables
 - . La continuité d'exploitation mise en œuvre par la gouvernance
 - . La présentation d'ensemble

Je suis à votre disposition jusqu'au vote pour répondre aux questions.

Je vous remercie.

Merci Monsieur MOREREAU, nous enchaînons avec la présentation du budget 2020.

Présentation du budget 2020 : parole à Bruno BALITRAND, Trésorier du Comité Occitanie de Gymnastique.

Le Budget présenté a été travaillé par la Commission régionale des Finances.

Le tableau est projeté - cf. annexe Budget.

La présentation n'ayant suscité aucun commentaire, nous passons au rapport du Comité de vigilance.

Présentation du Comité de vigilance : Nicole DIGOUT.

Les élus du Comité Occitanie de Gymnastique ont souhaité mettre en place le Comité de vigilance, comme organe externe composé de bénévoles ayant une expérience et des compétences pour veiller à la bonne gouvernance du Comité.

Les missions de ses membres sont d'étudier la gouvernance du Comité, de pointer les dysfonctionnements éventuels et de demander remédiation si nécessaire.

Il s'est ainsi réuni le 30 septembre 2019 au siège de Narbonne.

Il se compose de Madame Nicole DIGOUT (ancienne Directrice de la Zone Sud-Ouest), Monsieur Xavier PARENT (ancien Président du Comité Midi-Pyrénées et Vice-président de la Fédération), Monsieur Jean-Louis BOSI (Juriste de Colomiers) et Monsieur Jean-Claude MELAC (ancien Président du Coquelicot Toulouse Gym et ex membre du Comité Directeur du Comité Midi-Pyrénées de gymnastique).

Deux points étaient à l'ordre du jour de cette réunion :

- A la demande du Comité Directeur et suite à la réunion du Mardi 25 Juin 2019 : modalité d'insertion du Comité de vigilance dans le règlement intérieur du Comité.
- Examen à partir des documents fournis des actions mises en place depuis l'arrivée de la nouvelle équipe dans les domaines du management et des ressources humaines.

POINT 1 : Modification du règlement intérieur.

Les discussions ont porté sur la nécessité de rester en cohérence avec l'article 10 du règlement intérieur stipulant les modalités de création d'une commission régionale tout en créant les conditions de crédibilité du dit Comité de vigilance.

Nous proposons donc l'écriture d'un article 11 Bis à insérer dans le règlement intérieur entre les articles 11 et 12.

En voici le contenu :

ARTICLE 11 bis – Comité de vigilance du Comité régional

Il est institué au sein du Comité régional un Comité de vigilance.

a) Composition et désignation

Il est composé de 5 membres au maximum, tous nommés par le Comité Directeur régional. Il ne doit comprendre aucun dirigeant élu du Comité Directeur régional en cours.

La licence FFGym n'est pas forcément obligatoire pour les membres, mais souhaitée.

Le mandat des membres est d'une durée de quatre ans, correspondant au mandat du Comité Directeur. Il est renouvelable une fois.

Les membres doivent avoir 18 ans révolus. Ils peuvent être des membres sortants du Comité Directeur ou des personnes qualifiées extérieures pouvant apporter leurs compétences dans différents domaines : éthique, juridique, financier, pédagogique

Tout membre est libre de quitter le Comité de vigilance sur simple information au Comité Directeur. En cas de défaillance grave ou manquement avérés, le Comité de vigilance ou un de ses membres peuvent être révoqués par le comité directeur.

b) Missions

VEILLER au respect des règles de gouvernance, de déontologie et des procédures de gestion.

CONTRÔLER la pertinence de la cartographie des risques et en proposer des évolutions.

DEMANDER à la direction générale la communication de tout document utile.

RECUEILLIR les témoignages spontanés.

Il élabore un rapport annuel qui sera communiqué au Comité Directeur avant une présentation à l'Assemblée Générale. Ce document sera alors consultable selon des modalités définies par le Comité Directeur.

Le Comité de vigilance est force de proposition. Il est soumis à la confidentialité vis à vis des tiers. Il n'intervient pas sur la gestion des ressources humaines.

c) Fonctionnement

Il se réunit autant de fois que besoin et au moins 2 fois par an.

Si cela s'avère nécessaire en cas d'alerte exceptionnelle, il peut solliciter la réunion d'un Comité Directeur.

Le Président du Comité régional est l'interlocuteur privilégié du Comité de vigilance.

Celui-ci se doit de l'informer systématiquement de ses démarches.

d) Moyens

Les moyens humains et matériels du siège régional sont mis à la disposition du Comité de vigilance.

POINT 2 : Règles de gouvernance

Nous avons examiné les comptes rendus et documents associés de 6 réunions de Bureau, 3 Comités Directeurs, 1 séminaire.

Les participants présents à ces réunions, les ordres du jour, les échanges retranscrits témoignent d'une gouvernance en accord avec les valeurs associatives et les statuts du Comité. Ils n'amènent aucune remarques.

Concernant les risques mis à jour sur la gestion des relations humaines au sein du Comité, nous avons noté les réponses suivantes :

- 1) la réalisation d'un audit externe et mise en place d'un coaching visant à restaurer la cohésion du groupe.
- 2) l'existence d'un document très précis intitulé CROG_Organigramme fonctionnel2019 stipulant les missions de chaque salarié et la nomination d'un élu référent sur chacune des missions.
- 3) la volonté de reprendre le document unique, d'en faire une révision et de créer les conditions nécessaires pour le faire vivre.
- 4) la mise en place d'un planning permettant de réaliser les entretiens salariaux individuels avant la fin de l'année 2019.
- 5) L'élargissement des missions de la Directrice Générale vers une dimension plus politique. Il nous semble qu'un avenant au contrat de travail serait peut-être nécessaire. Il serait pertinent de fixer les limites de ses missions pour protéger cette salariée. La charge de travail et la complexité des missions nous semblent importantes.
- 6) Nous avons par ailleurs noté l'éclaircissement des règles comptables et la séparation effective des fonctions entre ordonnateur et comptable.

Aucune remarque de la part des salariés ne nous a été communiquée depuis le mois de juin et la création du Comité de vigilance.

Le rapport a été validé par les participants.

Le Bureau régional souhaite que cette instance reste pérenne au Comité, pour conserver un regard extérieur et éviter les déviances.

L'Assemblée de ce jour devra décider de la création du Comité de vigilance et l'inscrire dans le règlement intérieur du Comité Occitanie de gymnastique (cf. résolutions à voter en suivant).

Il reste à l'écoute de tous licencié souhaitant le contacter.

Après validation de l'Assemblée Générale, l'information et les contacts seront communiqués aux clubs.

Je vous remercie.

Nicole DIGOUT.

L'Assemblée félicite la démarche.

Nous passons au vote des résolutions.

Résolutions

Les scrutateurs sont les membres de la commission électorale et le personnel régional.

Votes à cartons levés.

Résolution N°1 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes clos le 31 août 2019, du rapport de gestion du Comité Directeur et du rapport du Commissaire aux Comptes, les approuve dans toutes leurs dispositions, et donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°2 :

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.612 – 5 du code du commerce, prend acte qu'il n'en existe pas.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°3 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de 21 436 euros de l'exercice clos au 31 août 2019 du Comité Occitanie de Gymnastique, en report à nouveau.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°4 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée générale décide d'adopter le budget de l'exercice 2019-2020 du Comité Occitanie de Gymnastique tel que présenté.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°5 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la cotisation régionale pour chaque club, pour la saison 2020-2021 à 100 euros.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°6 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la part régionale de la licence à 16 euros pour 2020-2021.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°7 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2020-2021 de maintenir les tarifs des droits d'engagement, comme ci-après (Identiques à l'inter-département et à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels - Solo 13 €

Duo - Synchro - Trio 23 €

Equipe (3 gymnastes et plus) 25 €

Access gym Individuel 5 €

Gymnastique Rythmique uniquement : Coupes formation 5 €

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°8 :

L'Assemblée Générale décide de créer le Comité de vigilance régional.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°9 :

Afin de rendre pérenne son existence, l'Assemblée Générale décide d'intégrer le Comité de vigilance au Règlement Intérieur et de créer un article 11 bis précisant sa composition, ses missions et son fonctionnement, comme suit :

« ARTICLE 11 bis – Comité de vigilance du comité régional

Il est institué au sein du Comité régional un Comité de vigilance.

a) Composition et désignation

Il est composé de 5 membres au maximum, tous nommés par le Comité Directeur régional. Il ne doit comprendre aucun dirigeant élu du Comité Directeur régional en cours.

La licence FFGym n'est pas forcément obligatoire pour les membres, mais souhaitée.

Le mandat des membres est d'une durée de quatre ans, correspondant au mandat du Comité Directeur. Il est renouvelable une fois.

Les membres doivent avoir 18 ans révolus. Ils peuvent être des membres sortants du Comité Directeur ou des personnes qualifiées extérieures pouvant apporter leurs compétences dans différents domaines : éthique, juridique, financier, pédagogique

Tout membre est libre de quitter le Comité de vigilance sur simple information au Comité Directeur.

En cas de défaillance grave ou manquement avérés, le Comité de vigilance ou un de ses membres peut être révoqué par le Comité Directeur.

b) Missions

VEILLER au respect des règles de gouvernance, de déontologie et des procédures de gestion.

CONTRÔLER la pertinence de la cartographie des risques et en proposer des évolutions.

DEMANDER à la direction générale la communication de tout document utile.

RECUEILLIR les témoignages spontanés.

Il élabore un rapport annuel qui sera communiqué au Comité Directeur avant une présentation à l'Assemblée Générale. Ce document sera alors consultable selon des modalités définies par le Comité Directeur.

Le Comité de vigilance est force de proposition. Il est soumis à la confidentialité vis à vis des tiers. Il n'intervient pas sur la gestion des ressources humaines.

c) Fonctionnement

Il se réunit autant de fois que besoin et au moins 2 fois par an.

Si cela s'avère nécessaire en cas d'alerte exceptionnelle, il peut solliciter la réunion d'un Comité Directeur.

Le Président du Comité régional est l'interlocuteur privilégié du Comité de vigilance.

Celui-ci se doit de l'informer systématiquement de ses démarches.

d) Moyens

Les moyens humains et matériels du siège régional sont mis à la disposition du Comité de vigilance. »

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°10 :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Telles sont les constatations dont nous avons à vous rendre compte.

Merci, Virginie HUSSON appelle Manon WARZYNIAK pour présenter le projet de déplacement aux Championnats d'Europe 2020.

Championnats d'Europe GAF 2020 : Manon WARZYNIAK.

Dans le cadre des Championnats d'Europe Féminin qui auront lieu à Paris (Accor Hotel Arena) du 30 avril au 3 mai 2020, le Comité Occitanie de Gymnastique a souhaité mettre en place un déplacement permettant aux clubs occitans d'assister aux finales par équipes et par appareil le samedi 2 et le dimanche 3 mai 2020.

Deux départs seront proposés afin de faciliter l'accès à l'ensemble de nos clubs : Toulouse et Montpellier.

De manière à voyager efficacement, le moyen de transport retenu est le TGV avec la réservation d'un wagon au départ de chacune des gares correspondantes. Les horaires de départ et d'arrivée seront communiqués ultérieurement.

Etant donné le fait que les finales sont étalées sur le samedi 2 mai et le dimanche 3 mai, une nuit à Paris sera nécessaire.

Seul le repas du samedi soir est pris en charge par le Comité Occitanie de Gymnastique.

Les repas du samedi midi, du dimanche midi et du dimanche soir sont à la charge de chaque participant.

Afin de créer une véritable dynamique de groupe et de rassembler tous les supporters de la région, un moment convivial autour d'un apéritif dînatoire sera organisé le samedi soir après la finale par équipes.

Le dimanche matin, une visite du centre ville sera proposée afin de permettre à ceux qui n'ont pas eu l'occasion de se rendre à Paris, de poser avec la Tour Eiffel, ou encore marcher sur la plus belle avenue du monde. Ce sera aussi l'occasion de prendre l'air avant de retourner assister au spectacle avec les finales par appareil l'après-midi.

Le tarif proposé par le Comité est de 179€ par personne pour la formule tout compris, incluant le transport, l'hébergement, les places pour les finales (2) et le repas du samedi soir (apéritif dînatoire).

Une formule « invité » est également proposée en vue des éventuelles invitations fédérales et des personnes ayant déjà réservé leurs billets pour les finales. La formule comprend uniquement le transport et l'apéritif dînatoire du samedi soir lors du moment convivial.

Le tarif pour la formule invité est de 79€ par personne.

Les inscriptions sont en ligne jusqu'au Dimanche 8 décembre inclus.

ATTENTION : le nombre de places est limité pour la formule tout compris.

Une seconde inscription début 2020 sera ouverte pour compléter les formules « invités ».

Merci pour votre attention.

Monsieur Thierry PRAS succède à Manon WARSYNIAK pour aborder le partenariat.

Partenariat : Monsieur Thierry PRAS, Responsable des partenariats du Comité Occitanie.

Ex-Président de Portet Gym, et dans la volonté d'aider le Comité et les structures affiliées d'Occitanie, je suis donc le responsable en charge des partenariats du Comité.

En marche depuis quelques mois, je suis chargé de pérenniser les partenariats régionaux existants mais également d'en chercher d'autres.

La démarche devenant une nécessité dans le sport pour soutenir nos structures, mon action s'étend aux comités départementaux et les clubs qui le souhaitent.

Vous pouvez donc me solliciter.

Il importe que chaque club puisse en amont réaliser un dossier de présentation de l'association et de ses chiffres/résultats afin d'établir ensemble une stratégie.

Au plaisir de vous aider.

Christian BERNARD reprend la parole et propose de passer aux résultats des élections.

Résultats des votes aux élections complémentaires : Jean-Noël BOISSELEAU, Président de la Commission Electorale régionale.

Déroulement du vote de 9 heures 30 à 11 heures .

Le bureau de vote est tenu par les membres de la Commission électorale composée de:

Madame Michèle VILLALONGUE,

Madame Agnès OLLIER,

Monsieur Daniel CONDAT,

Madame Maryse BINOT-BRAQUE est excusée.

et Monsieur Jean-Noël BOISSELEAU, Président de la commission.

Nombre de clubs inscrits : 90, représentant 21 237 voix.

Nombre de clubs votants : 42, représentant 12 378 voix.

➔ **Quorum atteint.**

- Election au Poste de Représentant Technique Régional TR/TU

Se présentait Madame Lucie MARPINARD (L'Union Gym).

Votants : 12 378 – Exprimés : 12 337 – Blancs et nuls : 1

Madame Lucie MARPINARD a obtenu 12 377 voix, elle est donc déclarée élue.

- Election au Poste de Représentant Technique Régional Aérobic

Se présentait Madame Sandrine DEBAISIEUX (Gym Club Ruthénois).

Votants : 12 378 – Exprimés : 12 337 – Blancs et nuls : 1

Madame Sandrine DEBAISIEUX a obtenu 12 377 voix, elle est donc déclarée élue.

- Elections aux comités techniques

Se présentaient Madame Colette BOISSELEAU (Cahors Gymnastique) au comité technique Gym Pour Tous et Monsieur Jean LULKA (Elan Gymnique de Blagnac) au comité technique GAM.

Votants : 12 378 – Exprimés : 11 989 – Blancs et nuls : 389

Madame Colette BOISSELEAU a obtenu 11 989 voix, elle est donc déclarée élue.

Monsieur Jean LULKA a obtenu 11 989 voix, il est donc déclaré élu.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Sète, le 30 novembre 2019.

Jean-Noël BOISSELEAU, Président de la commission électorale.

Christian BERNARD remercie chaleureusement les membres bénévoles de la Commission régionale électorale et reprend la parole.

Questions diverses enregistrées au 18 novembre 2019

Madame MERIEUX y répondra dans la parole donnée aux invités en fin de séance.

Christian BERNARD remercie Madame MERIEUX et l'invite à remettre les récompenses.

Remise des récompenses

Madame MERIEUX et Monsieur VENOUIL, remettent la médaille d'honneur fédérale avec les honneurs de la Fédération Française pour les services rendus à la Gymnastique à :

- Madame Colette BOISSELEAU (Cahors Gymnastique, Ex-présidente du Lot) – Médaillée d'Argent,
- Madame Muriel LEROY (Allobroges Nîmois-Présidente du Gard) – Médaillée de Bronze,
- Madame Maïté LE COADOU (Responsable technique GAF du Salto Albigeois)- Médaillée de Bronze, représentée ce jour par Monsieur Laurent LE COADOU, Président du Salto.

Nous leur adressons toutes nos félicitations et nos remerciements pour leur engagement et les actions menées en faveur de la Gymnastique depuis de nombreuses années.

- Nous tenons également à dire au revoir et merci à Monsieur Robert DELMAS, Référent régional à la Commission Nationale de Labellisation, présent en ce jour pour sa dernière Assemblée Générale Occitane. Il quitte le comité pour d'autres projets après de nombreuses années d'investissement au sein de la Commission nationale et la Commission régionale de labellisation.

Son investissement désintéressé et ENTIER jusqu'à ce jour toujours très près des gens engagés, mérite aujourd'hui que nous le remercions dignement.

Un cadeau de départ lui est remis par Madame MERIEUX avec les remerciements de la Fédération et du Comité Occitanie de Gymnastique.

Nous procédons maintenant aux labels remis par Monsieur VENOUIL, Madame MERIEUX et Monsieur DELMAS.

Labels Baby Gym remis à :

- La Vaillante Appaméenne,
- Le Gym Club Védasien,
- Et L'Elan Gymnique de Blagnac.

Remise de la Certification Qualité à :

- La Chaurienne de Castelnaudary,
- Et L'Elan Gymnique de Blagnac.

Félicitations à tous pour votre engagement et la qualité de vos services.

La Commission régionale de labellisation se tient à disposition pour accompagner tout club qui voudrait obtenir ces distinctions.

Intervention des personnalités invitées

Monsieur Richard MAILHE, Président du CROS :

Il remercie Frédéric VENOUIL pour son invitation et Christian BERNARD qu'il connaît de longue date pour siéger parmi les présidents des CDOS au conseil d'administration du CROS Occitanie pour soutenir le sport, la Gym et l'Ariège.

Il évoque les liens l'unissant à la Gymnastique : le Championnat du Monde GR 2009 de Montpellier, subventionné par le CROS, lui a laissé un souvenir admiratif et d'autre part, l'option GR que son épouse a pris pour son CAPEPS...

Le CROS Occitanie représente 1 400 000 licenciés.

Comme les clubs l'ont évoqué aujourd'hui, le monde sportif est menacé par les baisses successives de la dotation de l'Etat. Un paradoxe à la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le CROS Occitanie défend le mouvement sportif à travers plusieurs actes forts :

Ecrire aux sénateurs et députés pour dénoncer cette baisse des moyens financiers sans lesquels nous ne pouvons avancer,

Soutenir la représentativité du CROS à la co-présidence de l'Agence Nationale du Sport alors qu'elle était fortement amoindrie.

C'est grâce à la solidarité du mouvement sportif que nous pouvons agir.

Les comités olympiques et comités régionaux sportifs ont signé la même feuille de route.

Parmi leurs prérogatives, la professionnalisation des acteurs du sport est un objectif majeur. Le CROS propose un catalogue de formations pour acquérir de nouvelles compétences sur l'écriture de projet sportif, mieux communiquer, demander des subventions ...

Devant la conjoncture actuelle le CROS tend à fédérer les entreprises au travers du mécénat.

Un projet « Sport Santé en entreprise » a été mis en place avec de grands groupes ; des contacts et des aides émergent. Nul doute que la Gymnastique puisse faire de même car elle a de nombreux attraits à faire valoir auprès des entreprises.

Il encourage également le système de visioconférence dont le CROS dispose pour tenir ses réunions, une économie manifeste et une démarche durable nécessaire sur nos territoires étendus.

A noter plusieurs rendez-vous d'importance :

SPORTCOLL, le salon des collectivités territoriales et des acteurs économiques du sport et des loisirs, se déroulera du 4 au 6 février 2020 à Montpellier.

Le CROS Occitanie y présentera son offre de Sport-Santé en entreprise, son offre éducation (programmes du CNOSF, outils et dispositifs de promotion des valeurs du Sport et de l'Olympisme auprès du jeune public), l'offre de formation en apprentissage du CFA Sport Occitanie, la mobilisation possible des territoires autour de PARIS 2024 et assurera des animations tout au long du salon.

C'est aussi l'occasion de s'entretenir avec la Ministre sur le devenir de nos CTS qui ne pourront pas être pris en charge par certaines fédérations, menaçant ainsi l'avenir du monde sportif.

Le CROS participera également à la future conférence territoriale régionale et la conférence des financeurs. Il ira aussi à la rencontre des représentants de l'Agence Nationale du Sport à Carcassonne le 3 décembre pour être au cœur de la réforme et au centre de cette déclinaison territoriale des financeurs.

Un dernier point est à mettre en lumière : 48 communes sont labellisées « Terre de Jeux 2024 », cette distinction permet ensuite à nos villes de postuler pour être « Centre de préparation aux Jeux ». Le CROS vous aidera dans vos démarches.

Pour ce qui est des récompenses qui ont suscité de belles émotions aujourd'hui, sachez que le CROS attribue les médailles « Jeunesse et Sport » chaque année et se propose de soutenir les candidatures de la Gymnastique pour l'engagement qu'elle mérite.

Pour finir sur une maxime « Point ne suffit d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer »...Je vous remercie de votre accueil.

Madame Dominique MERIEUX, Secrétaire Générale de la Fédération :

« Monsieur le Président du CROS,
Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Comités départementaux,
Mesdames et Messieurs les Cadres Techniques,
Monsieur le Président régional, cher Frédéric,

Merci de m'accueillir aujourd'hui au sein de votre assemblée. C'est toujours un plaisir de venir au contact des structures déconcentrées et des clubs.

C'est l'occasion de communiquer sur les avancées ou les difficultés de notre Fédération mais aussi d'entendre les débats locaux.

Tout d'abord, je souhaiterais vous informer de l'activité fédérale et du travail produit durant les 3 années de ce cycle.

Nous avons terminé la saison avec 325 000 licences, c'est une belle évolution et je remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué à atteindre ce nombre de licenciés.

Nous abordons la dernière année du mandat. De gros chantiers permettant de moderniser notre Fédération sont en passe d'aboutir. Je ne vais pas vous égrener tous nos travaux, je retiendrai les principaux.

Concernant le « Club de demain », toutes les réunions des Etats Généraux Territoriaux ont été mises en œuvre. L'Occitanie sera cette après-midi la dernière programmée. Les échanges riches et fructueux ont permis de conduire, avec la collaboration de la société Olbia, un travail élaboré débouchant sur des mesures qui tiendront compte des besoins des uns et des autres, quelle que soit la typologie du club. La finalité de ce dossier sera la présentation des travaux le 1^{er} février lors des états généraux nationaux.

D'ores et déjà nous pouvons dire que cette initiative pour aider les clubs, a été très bien accueillie puisque 60% des clubs ont répondu à l'enquête, ce qui est un vrai succès.

La démarche qualité a été totalement toilettée et rénovée. Je ne reviendrai pas sur ce qu'Anne Marie BASSET a déjà dit précédemment. Je souhaite souligner néanmoins que c'est un projet ambitieux et porteur de nouveautés.

Afin de moderniser la Fédération et particulièrement tout son système numérique et informatique, plusieurs outils opérationnels sont aujourd'hui proposés tels que, un outil de saisie des adhérents couplé avec la saisie des licences comme GestGym pour ne citer que celui-ci, PhotoGym, DJGym.

Le e-paiement a été généralisé, à ce jour 14 régions et 50 départements ont adhéré à ce nouveau système de paiement.

Nous travaillons actuellement sur ScoreGym qui remplacera à compter de septembre 2020 FFGymcompét qui est devenu obsolète. Afin d'expérimenter ce nouvel outil, il y aura cette saison des compétitions en double saisie.

Nous arrivons au terme de la signature des nouveaux COT. 1.7 millions sur 3 ans ont été attribués à ce projet en direction des structures déconcentrées.

Le travail concernant le concept Gym Santé est finalisé. La formation des intervenants a débuté.

Les plans de développement des disciplines sont en cours d'élaboration, notamment pour l'Aérobic, le Teamgym, le Tumbling et la Gac. Ces disciplines à faible effectif, non olympiques, ont été notre priorité.

Concernant la formation des gymnastes, les clubs formateurs disposent d'un accompagnement structuré en matière de planification, de programmes ou de présence physique du responsable PAS. Un guide par discipline a été mis à disposition des structures. Le DRA est opérationnel et vient renforcer le dispositif des clubs formateurs. Les revues d'effectifs toutes disciplines confondues rencontrent un beau succès et dynamisent le secteur de la formation des jeunes gymnastes.

Concernant le TOP 12, les clubs concernés et les responsables techniques fédéraux travaillent sur les critères et les procédures de la mise en place des centres de formation qui ont été par ailleurs aidés par le biais du PSF.

Sur la modulation du tarif des licences nous avons mené une réflexion sur le sujet en 2016 et 2017 avec les structures déconcentrées. Aucun consensus n'ayant été trouvé, le statu quo a été décidé en commun avec les structures déconcentrées. Nous en sommes là pour le moment.

Concernant le titre de participation.

Nous avons voulu dans un premier temps nous donner la possibilité de le mettre en place, c'est pour cela que le titre de participation a été intégré dans les statuts, ce qui n'avait pas été fait auparavant. Un groupe de travail a été mis en place sur le sujet, mais les travaux n'ont pas abouti à ce jour.

Je viens de répondre aux deux questions diverses posées par le co-président du club du Coquelicot.

Il n'est pas présent, c'est dommage qu'il ne puisse pas prendre connaissance des réponses aux questions qu'il a posées.

Concernant les résultats sportifs, nous pouvons nous réjouir de la belle performance des gymnastes GAF qui ont décroché leur qualification pour les Jeux de Tokyo mais déplorer la non-qualification des garçons qui malgré cette contre-performance engendrée par de nombreuses blessures ou arrêts, ont réussi à qualifier 3 gymnastes individuellement, 2 aux agrès (anneaux et arçons) et 1 au concours général. Une qualification au concours général est encore possible lors des prochains Championnats d'Europe ; concernant la GR en individuel comme en ensemble, on attend maintenant les prochains Championnats d'Europe pour éventuellement obtenir une qualification Olympique.

Pour le Trampoline, c'est maintenant à Tokyo que tout se joue. L'équipe de France de Tumbling a obtenu, lors des Championnats du Monde de Tokyo, une belle médaille de bronze.

A souligner également les très bons résultats de la Gac aux Championnats d'Europe à Holon. 5^{ème} pour le duo junior et 6^{ème} pour le duo senior.

Je terminerai ce bilan avec les nouveaux internationaux de France qui ont connu durant les 3 éditions un vif succès. L'édition 2019 vient de s'achever et les équipes sont déjà à pied d'œuvre pour organiser les Championnats d'Europe 2020. On compte sur vous pour venir soutenir nos équipes juniors et séniors et partager ce magnifique moment comme nous avons pu le faire avec vous en 2015 à Montpellier. Venez nombreux à l'Accor Hotel Aréna, on vous y attend avec plein de surprises.

Je voudrais vous rappeler que le colloque des structures déconcentrées se tiendra le 1^{er} et 2 février à Paris dans la continuité avec les Etats Généraux. Vous allez recevoir prochainement toutes les informations sur ces deux journées d'échanges.

La FFGym a signé un partenariat avec le COJO Paris 2024 pour le label « Terre de Jeux ».

Concernant votre région, selon les propos du Président et au travers du rapport d'activités de Virginie HUSSON, je découvre une région en reconstruction, une région dynamique et pleine d'allant,

une région très active, que ce soit en termes de formation et d'organisation de compétition. Je salue également des résultats sportifs probants et de qualité.

Je retiens aussi les mots forts de signification prononcé par le Président, Démocratie, Stabilité, Sérénité, Construction de l'avenir. Des valeurs partagées par la FFGym, des valeurs de la région Occitanie qui feront sa force.

J'ai constaté une embellie financière avec un résultat excédentaire, des comptes clairs et précis. Toutes ces choses positives montrent le travail, l'engagement et la volonté des élus et des salariés à travailler ensemble dans la transparence. Cette transparence est d'ailleurs largement étayée par la mise en place d'un comité de vigilance.

Je voudrais remercier le Président, Frédéric VENOUIL qui, dans un contexte difficile, a su, avec son équipe, prendre les bonnes décisions, porter le comité là où il est aujourd'hui et préparer l'avenir dans les meilleures conditions.

Je vous remercie toutes et tous pour votre engagement et votre soutien à la FFGym.

Construisons ensemble l'avenir, partageons cette passion de la gymnastique pour faire de la FFGym une Fédération moderne et forte en nombre comme en résultats.

Je vous remercie de votre attention. »

Nos chaleureux remerciements à nos invités, le Président reprend la parole pour clôturer l'assemblée.

Clôture des travaux

Frédéric VENOUIL remercie l'ensemble des participants pour la tenue de cette Assemblée Générale riche et conviviale.

Nous restons ensemble cet après-midi pour échanger avec la Fédération sur les Etats Généraux Territoriaux pour « Le club de demain ».

Le Secrétaire Général régional Christian BERNARD déclare alors l'Assemblée Générale close à 12 heures 30 et invite les présents au vin d'honneur offert par Jean PRAT, Président du comité départemental de l'Hérault.

Fait le Samedi 30 novembre 2019 à Sète.

Secrétaire général :

M. Christian BERNARD



Président régional :

M. Frédéric VENOUIL



